

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 25 février 2019

Présents : THIRIOT Christian, BLAIN Bruno, MILLET Jérôme, DRAMAIX Jean-Guy, MARCHAL Laurence, CORNAND Jean-Jacques.

Excusés : ETIENNE Pierre (a donné pouvoir à BLAIN Bruno), BERARD Patrick (a donné pouvoir à MILLET Jérôme), DUMAS Chantal (a donné pouvoir à MARCHAL Laurence).

Mr CORNAND Jean-Jacques a été désigné secrétaire de séance.

1. Proposition de motion du conseil municipal pour la défense de l'hôpital de Buis les Baronnies

Suite à la visite de Jean-Pierre BUIX au conseil municipal, une proposition de motion aurait dû être soumise au conseil. Après échange avec Monsieur BUIX, on attend la réunion du conseil d'administration du comité de soutien qui aura lieu en mars.

2. Délibération sur l'opposition au transfert à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale au 1er janvier 2020 de la compétence assainissement collectif des eaux usées et de la compétence eau potable

Présentation par le Maire de la réticence de l'Association des Maires de France opposée au transfert. Nous sommes concernés par l'assainissement qui est neuf, en régie à un prix très bas. S'il y a transfert, il n'y a plus maîtrise des tarifs. Invitation du Maire à s'opposer au transfert. Voté à l'unanimité

3. Délibération sur montant de l'enveloppe forfait voirie à reverser à la CCBDP

Une somme de 12 656 € abondée de 4 383 € par la CCBDP soit 17 039 €. En 2018, réfection du chemin Zambeaux et Goudronnage chemin Jonchiers Brunots. Le 18 mars une visite du bureau pour la réfection des voies en 2019 aura lieu. Demande du Maire que Jérôme Millet y participe. Proposition de goudronner le chemin de la Bastie aux Brunots.

Le conseil délibère à l'unanimité pour le transfert des 12 656 € (soit 17 039 € avec l'abondement)

4. Point sur dossier urbanisme

Demande de Permis de construire DUMAS Lucas : problème de la sortie du terrain sur le parking de l'espace Borel. Servitude de passage. Rencontre de LUCAS Dumas avec la mairie. Accès réservé pour une propriété et non pas pour l'ensemble de la parcelle. A voir avec la notaire. Validation du projet si le droit de passage est réservé à la parcelle construite.

- Intervention du Maire pour prendre la main sur l'aménagement de la parcelle A 352 lot 3. Demande de réunion de la commission urbanisme pour réfléchir sur l'aménagement. Il y a eu accord de la DDT pour Luc LUCIANO et Lucas DUMAS. Besoin de réflexions collectives sur l'ensemble du projet avec tous les acteurs.

5. Questions diverses

- Dossier calamités agricoles

- Dossier Guinguette : rencontre avec le représentant de la Région le 16 février 2019. Accord en mars pour 10 % de la somme.

Présentation le 20 mars au département pour une subvention de 70 %.

L'ensemble des projets présentés entre dans l'enveloppe prévue.

- Chemin rural n°26 : "avancées timides" avec Jean-Luc MARTIN qui ne ferme pas la porte à la proposition du Maire.

Un rendez-vous est prévu avec Maître DEFOSSE et Mr et Mme VOSWINKEL.

Vu pour être affiché le 04 mars 2019 conformément aux prescriptions de l'article

L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 04 mars 2019

Le Maire, Christian THIRIOT

